

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 4 juillet 2023

Nombre de conseillers
en exercice : 39

Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 23

Nombre de représentés : 10

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 23

Nombre de représentés : 10

Nombre de votants : 31

OBJET

Affaire n° 2023-080

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS
DE FONCTIONNEMENT ET
D'INVESTISSEMENT AUX
ASSOCIATIONS
ANNEE 2023

NOTA : le Maire certifie que la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 26 juin 2023.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le mardi quatre juillet, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Barbara Saminadin, Mme Aurélie Testan, Mme Gilda Bréda, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint par M. Didier Amachalla, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint par Mme Bibi Fatima Anli, M. Jean-Paul Babef par M. Armand Mouniata, M. Franck Jacques Antoine par M. Bernard Robert, M. Henry Hippolyte par M. Guy Pernic, Mme Claudette Clain Maillot par M. Alain Iafar, M. Fayzal Ahmed Vali par Mme Annick Le Toullec, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Jasmine Béton, Mme Honorine Lavielle par Mme Véronique Bassonville, Mme Pamela Trécasse par Mme Sophie Tsiavia.

Arrivée(s) en cours de séance : Néant.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Patrice Payet, M. Sergio Erapa, Mme Firose Gador, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber et Mme Patricia Fimar.

.....
.....

Affaire n° 2023-080

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET
D'INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS
ANNEE 2023**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 2021-158 du 15 novembre 2022 portant sur une avance de subvention aux associations et établissements publics ;

Vu les délibérations du n° 2023-026 au n° 2023-035 du 09 mars 2023 portant l'attribution de subvention en fonctionnement et en investissement aux associations et établissements publics pour l'année 2023 ;

Vu la délibération n° 2023-057 du 04 avril 2023 portant l'attribution de subvention de fonctionnement aux associations et établissements publics pour l'année 2023 ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant que trois associations ont proposé des actions nouvelles et/ou complémentaires en adéquation avec les orientations sectorielles de la Ville ;

MM. Henry Hippolyte et Wilfrid Cerveaux ne prennent pas part au vote.

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver l'attribution et le versement des subventions, en fonctionnement et en investissement, au titre de l'exercice 2023 aux associations selon le tableau présenté dans le rapport ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU



ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT AUX ASSOCIATIONS

ANNEE 2023

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur l'attribution de subventions de fonctionnement dans le cadre de la campagne associative 2023 en complément des dotations allouées en mars 2023 (délibération n° 2023-026 à n° 2023-035) et avril 2023 (délibération n° 2023-057).

Depuis 2015, la ville de Le Port s'est engagée dans une démarche volontariste de structuration et de redynamisation de son partenariat avec le tissu associatif. Elle entend ainsi renforcer l'accompagnement de l'action associative et élargir l'assiette des bénéficiaires de ses dispositifs.

3 associations ont présenté des demandes de subvention en fonctionnement et/ou en investissement.

Au regard de la pertinence des projets présentés et de leur adéquation avec les orientations sectorielles de la Municipalité, il est proposé au conseil municipal d'attribuer des subventions nouvelles et/ou complémentaires en fonctionnement et en investissement, selon le tableau ci-après :

FONCTIONNEMENT		
ASSOCIATIONS	NOUVELLES ATTRIBUTIONS	ACTIONS CONCERNEES
VILLAGE TITAN - CENTRE CULTUREL	609 000 €	Le centre social – Cœur Saignant Le centre culturel La friche Les actions culturelles
DOJO PORTOIS	3 000 €	Développement du judo dans les quartiers
ASSOCIATIONS	ATTRIBUTIONS COMPLEMENTAIRES	ACTIONS CONCERNEES
SS JEANNE D'ARC	30 000 €	Développement et promotion du sport féminin

INVESTISSEMENT		
ASSOCIATION	ATTRIBUTION NOUVELLE	ACTIONS CONCERNEES
DOJO PORTOIS	7 500 €	Achats de matériels pédagogiques
VILLAGE TITAN - CENTRE CULTUREL	90 000 €	Acquisition de mobiliers pour le centre social et rénovation du bâtiment du centre culturel

- d'approuver l'attribution et le versement des subventions en fonctionnement et en investissement, au titre de l'exercice 2023, aux associations citées ci-dessus ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.